




Le Beaudecet – Code 5

SUPERFICIE		COORDONNÉES CENTRALES
	ZCc 0,52 ha	X : 174283
	ZCr 1,41 ha	Y : 142837
	ZD 17,67 ha	

Le ruisseau du Beaudecet prend sa source à quelques centaines de mètres de la frontière communale, sur le territoire de Wahlain. Après une courte traversée de zone agricole très intensive, il s'élargit dans un plan d'eau, terrain de chasse de nombreuses hirondelles rustiques, pour entamer un bref parcours sous le réseau routier. Le ruisseau arrive ensuite sur le territoire communal de Gembloux, au lieu dit « Beaudecet ». Il traverse une prairie permanente intensive. Le ruisseau devient alors écologiquement plus intéressant. Cette zone comprend des communautés de grandes laïches (magnocariçaies), du scirpe des bois (*Scirpus sylvestris*), de la véronique des ruisseaux (*Veronica beccabunga*) et de la renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*). Plus en aval, des typhaies, des plans d'eau eutrophes (artificiels et à destination cynégétique) et des saulaies de colonisation se succèdent le long du Beaudecet. Sur la carte de Ferraris (ca 1770), cette zone était occupée par des « prairies marécageuses ». Actuellement, le Beaudecet semble faire office de station d'épuration par lagunage.

Plus en aval, en bordure de la nationale N29, une ancienne prairie humide comporte encore des espèces reliques telles que le lychnide fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*) et le populage des marais (*Caltha palustris*) et abrite notamment de nombreux odonates. Elle est actuellement « colonisée » par l'ortie.

Espèces remarquables

Laïche des marais (*Carex acutiformis*)

Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*)

Laïche distique (*Carex disticha*)

Véronique des ruisseaux (*Veronica beccabunga*)

Espèces végétales présentes sur le site

Callitriche sp., *Caltha palustris*, *Carex acutiformis*, *Carex disticha*, *Carpinus betulus*, *Crataegus monogyna*, *Cynosurus cristatus*, *Epilobium hirsutum*, *Equisetum arvense*, *Equisetum palustre*, *Fallopia sp.*, *Fraxinus excelsior*, *Iris pseudacorus*, *Juncus effusus*, *Lychnis flos-cuculi*, *Mentha aquatica*, *Populus sp.*, *Prunus avium*, *Ranunculus sceleratus*, *Rubus caesius*, *Rumex sp.*, *Salix alba*, *Salix sp.*, *Salix viminalis*, *Scirpus sylvestris*, *Scrophularia umbrosa*, *Solanum dulcamara*, *Typha latifolia*, *Urtica dioica*, *Veronica beccabunga*,...

Propositions d'actions

- Gérer et restaurer le site suivant les principes développés dans les actions générales proposées dans l'étude;
- Améliorer la qualité des plans d'eau (berges et qualité de l'eau) ;
- Créer une zone tampon (bande enherbée) le long de l'ensemble du site permettrait d'augmenter fortement le potentiel écologique du site ;
- Envisager la création d'un bassin de décantation des eaux usées avant leur arrivée dans le ruisseau,
- Eviter l'introduction intentionnelle de végétaux et d'animaux. Eliminer les poissons fousseurs tels que les carpes ;

- Faucher l'ancienne prairie humide au sud du site pour éviter son atterrissement ;
- Gérer les superficies importantes de clones de renouée du Japon (*Fallopia sp.*) le long du Beaudacet et de la nationale N29 ; les différentes techniques de gestion mises au point par la Cellule d'appui à la gestion des plantes invasives – Laboratoire d'Ecologie Gembloux Agro-Bio Tech sont disponibles en ligne sur <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Accueil.htm>
- En bordure de plans d'eau soumis à la pression d'espèces végétales invasives, appliquer les mesures de limitation d'espèces invasives et si nécessaire repiquer des plantes indigènes adaptées et prelevées ailleurs sur la commune de Gembloux pourraient aider à limiter leur progression ;

Illustrations



© Launoy S.

Figure 49 : Typhaie en bordure de plan d'eau



© Launoy S.

Figure 50 : Magnocariçaie (avant-plan) et typhaie



© Launoy

Figure 51 : Inflorescence de renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*)